



Proposition de valorisation du site de la villa Dewin Rue Meyerbeer 33-35 à Forest



Un centre pour la promotion du patrimoine architectural et environnemental bruxellois

Cette note du Comité du Quartier Meunier asbl (CQM) est le fruit d'une démarche citoyenne participative : suite à l'introduction d'une demande d'extension de classement à l'entière du jardin d'origine de la Villa Dewin le 22 juillet 2021¹ et à l'audition du CQM par la Commission du Développement Territorial du Parlement bruxellois du 27 septembre 2021², les membres du CQM se sont réunis pour élaborer un projet original et innovant afin de pérenniser et valoriser l'ensemble du site Dewin.

I. Contexte

La Villa Dewin, appelée aussi Hôtel Danckaert, se trouve rue Meyerbeer 29-33 à Forest et a été conçue en 1922 par l'architecte Jean-Baptiste Dewin pour Jean Danckaert, ingénieur industriel bruxellois. Le mobilier intérieur et la décoration de l'hôtel Danckaert sont entièrement réalisés par la firme De Coene.

Cette grande propriété ouverte sur la rue Meyerbeer comprend une villa trois façades, une roseraie et un garage indépendant, ainsi qu'un vaste jardin de plus de 30 ares qui s'étend à l'arrière, planté d'arbres à haute tige et clôturé à front de la rue de la Mutualité. Sa composition part de la roseraie située rue Meyerbeer et se poursuit, en intérieur d'îlot, jusqu'au mur de clôture de la rue de la Mutualité. Le tracé qui le structure a été conçu de manière à créer un cadre à l'échelle de la villa. La ceinture verte, caractéristique des jardins urbains de l'entre-deux-guerres, constitue un tout indissociable avec les bâtiments qu'elle prolonge. Depuis les années 30, le jardin n'a pas subi de modifications significatives, à part en 1951, lorsque M. Danckaert fait bâtir pour son fils une maison mitoyenne au n°35 de la rue Meyerbeer, sans toutefois matérialiser une division dans le grand jardin maintenu intact.

La Villa ainsi que la partie du jardin dans son prolongement a été classée en juillet 2016. La demande d'extension du classement est en cours d'instruction. La Commission Royale des Monuments et Sites (CRMS) a remis un avis favorable au classement de l'entière du jardin en sa séance du 10 novembre 2021³.



Vue aérienne du site Dewin (Google 2020)



Villa Dewin/Hôtel Danckaert, 29 - 33 rue Meyerbeer

¹ <https://notrehistoire.be/demande-d-extension-classement-jardin>

² <http://weblex.brussels/data/crb/doc/2021-22/143074/images.pdf>

³ https://crms.brussels/sites/default/files/avis/681/FRT20123_681_PROT_Meyerbeer_35_jardinDanckaert.pdf

II. Objectifs

Cette note du Comité du Quartier Meunier a pour objectifs de :

- donner au site Dewin une utilité collective cohérente avec sa valeur patrimoniale et environnementale.
- offrir aux associations oeuvrant pour le promotion du patrimoine architectural bruxellois un lieu de travail représentatif et symbolique de leurs activités en les rapprochant physiquement afin de renforcer la dynamique entre elles.
- augmenter l'attraction touristique du parcours art nouveau / art déco : Maison Horta – Hôtel Hannon – Villa Dewin – Maison Van Buuren.
- créer un pôle culturel dynamique, autour de l'architecture bruxelloise, ouvert au public.
- préserver et valoriser un espace vert dans un quartier dense en l'ouvrant au public.
- permettre dans la villa mitoyenne le développement d'un projet en lien avec la nouvelle affectation de la villa et/ou un projet communal ou citoyen participatif à finalité pédagogique.

Elle suppose que la Région Bruxelles-Capitale (RBC) acquière, seule ou avec d'autres pouvoirs publics, la villa Dewin, rue Meyerbeer 33 et l'entièreté de son jardin, y compris la villa mitoyenne située rue Meyerbeer 35.

La présente note du CQM vise 3 compétences de la RBC :

- Patrimoine : valoriser la diversité du patrimoine de la région.
- Tourisme : valoriser l'attractivité touristique du patrimoine de la région.
- Environnement : valoriser un espace vert classé et l'ouvrir au public.

2. 1. Patrimoine : Valorisation du patrimoine architectural art déco et moderniste

Depuis les premiers classements dans les années 80, Bruxelles est devenue une des villes européennes de référence de l'art nouveau centré surtout sur Victor Horta et Paul Hankar. Le patrimoine représentatif de cette période le plus visité est situé sur les axes de l'avenue Louise et de la chaussée de Charleroi, soit à Bruxelles-Ville et à la frontière de Saint Gilles et Ixelles, sans que cela ne préjuge de l'intérêt d'immeubles art nouveau situés hors de cette zone. Depuis une quinzaine d'années, des énergies et des moyens ont été mis en œuvre pour élargir la promotion du patrimoine à l'art déco, au modernisme, et plus récemment, à celui de l'après-guerre, du néo-classicisme et de l'éclectisme.

Le patrimoine architectural art déco, moderniste et d'après-guerre à Bruxelles

Si l'art déco est de plus en plus souvent intégré à la découverte de Bruxelles, le modernisme est assez peu valorisé - à l'exception de quelques réalisations d'Henry van de Velde. L'accès aux œuvres de ce dernier reste un peu théorique car l'essentiel de ses constructions à Bruxelles est constitué de villas privées non ouvertes au public. Pour les autres architectes (Victor Bourgeois, Louis Herman De Koninck, Paul-Amaury Michel, Huib Hoste), le déficit de notoriété est important en regard des stars du marché comme Aalto, Breuer, Le Corbusier, Mies van der Rohe, Rietveld, alors que l'originalité de leurs créations n'a rien ou peu à leur envier.

L'étalement des bâtiments art déco à travers la région est moins concentré que celui de l'art nouveau : il atteint la seconde ceinture et à peu près tous les boulevards de la grande ceinture.

Certains quartiers possèdent cependant des regroupements de sites intéressants :

- Uccle : villas modernistes autour de l'observatoire. Ouverture prochaine de la villa Bloemenwerf au public, square Coghen (L.H. De Koninck, Josse Franssen) et de l'avenue Coghen.
- Frontière Ixelles / Uccle : modernisme et art déco (Avenue Molière, immeuble Raemaekers, Maison Wolfers, Musée van Buuren)
- Haut de Forest : art déco varié, église et quartier de l'Altitude 100.

Les initiatives et associations qui travaillent sur ces mouvements stylistiques sont aujourd'hui dispersées géographiquement à travers la région. Surtout, elles n'ont à ce jour pas de visibilité ni de possibilité de contact à travers un centre ouvert au public.

Le site Dewin pourrait être le lieu idéal pour palier à cette situation en accueillant un centre de référence pour la promotion du patrimoine architectural de la région.

2. 2. Tourisme : Situation privilégiée du site Dewin

- Il se situe à proximité des ensembles : Observatoire, frontière Uccle / Ixelles, haut de Forest.
- Il est facilement accessible en transports en commun ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- Il s'insère parfaitement dans le parcours art nouveau-art déco : distant de 20 minutes à pied et de 4 arrêts de tram depuis le tandem Musée Horta – Hôtel Hannon. Le centre de référence art nouveau sera bientôt renforcé par un billet commun pour les 2 maisons après restauration de l'Hôtel Hannon (propriété de la commune de Saint-Gilles) ; la Villa Dewin est aussi à 2 arrêts de tram de la Maison Van Buuren à Uccle.
- La plupart des bâtiments les plus intéressants de Jean-Baptiste Dewin sont proches : plusieurs villas avenue Molière (172, 269 et sa maison personnelle au 151), square Larousse, Place Brugmann, Maison communale de Forest.

3. Environnement : Valorisation d'un jardin classé et ouverture d'un espace vert au public

D'un point de vue patrimonial, les jardins sont souvent le parent pauvre de la conservation du patrimoine. Grâce à des recherches menées par le CQM, ce jardin, dont le tracé d'origine est toujours existant, se présente comme un témoin précieux du patrimoine historique paysager bruxellois.

D'un point de vue environnemental, de par sa superficie de presque 4000 m² et son volume végétal important avec ses grands arbres centenaires, il fait partie intégrante du maillage vert de la Région : il maintient et promeut la biodiversité des espèces animales et végétales. Le site est par ailleurs situé dans une zone de renforcement du caractère vert des intérieurs d'îlot (Plan Régional de Développement Durable - P.R.D.D) et se trouve dans un quartier très densément habité.

Ce jardin, préservé dans son ensemble, relève de facto de l'intérêt public.

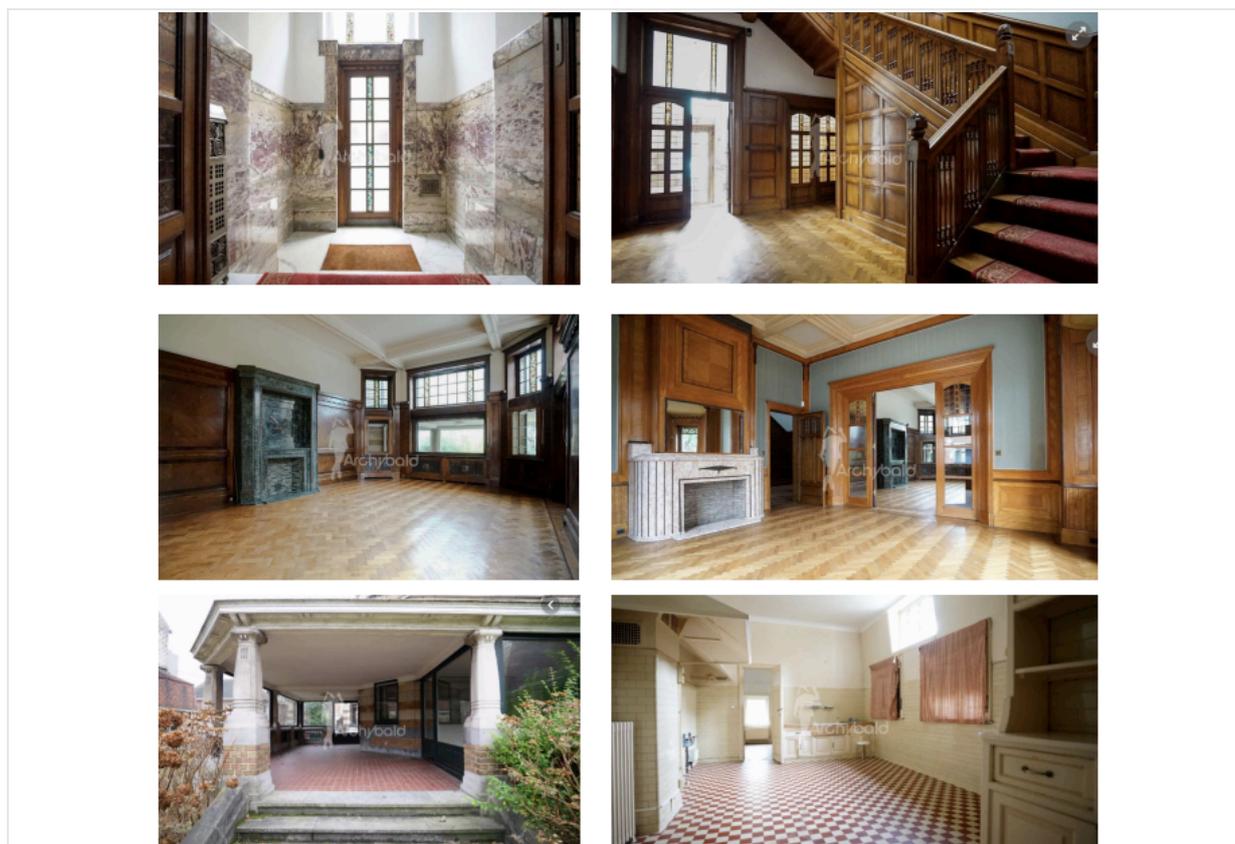
III. Description du site

3.1. La villa Dewin, 33 rue Meyerbeer

La Villa Dewin, classée en 2016, figure parmi les très belles réalisations de l'Art déco à Bruxelles (voir annexe 2). Le mobilier fixe par destination des ateliers De Coene, ainsi que les cheminées, les vitraux, et autres éléments de décors sont toujours en place et en bon état de conservation. Le bon état intérieur et le fonctionnement des installations (chauffage, électricité) permettraient une occupation immédiate, moyennant des travaux de restauration minimes.

Sa surface totale est d'environ 450 m². Elle est accessible aux PMR, au moyen d'une rampe d'accès mobile par le jardin d'hiver.

- Rez-de-chaussée : surface utile : 120 m² (réception et salon : 70 m² + cuisine : 30 m² + hall)



- 1er étage : surface utile : environ 81 m² comprenant 3 pièces

Pièce 1 : 16m² avec cabinet de toilette.

Pièce 2 : 25m² avec balcon donnant sur la roseraie.

Pièce 3 : 40m². Séparée en deux espaces par une double porte vitrée. Vue sur le jardin.

1 salle de bain et douche, 1 toilette séparée.



Chambre 1: 16m²

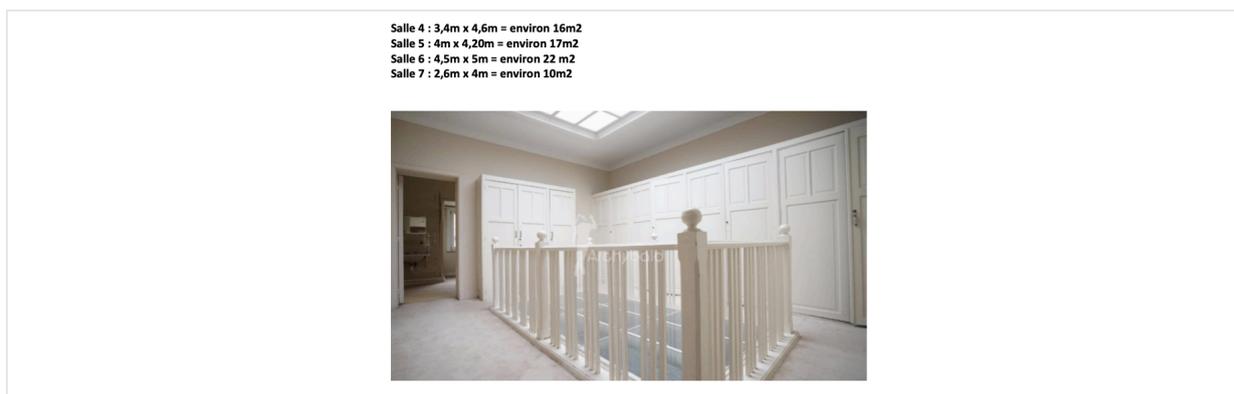


Chambre 2: 25m²



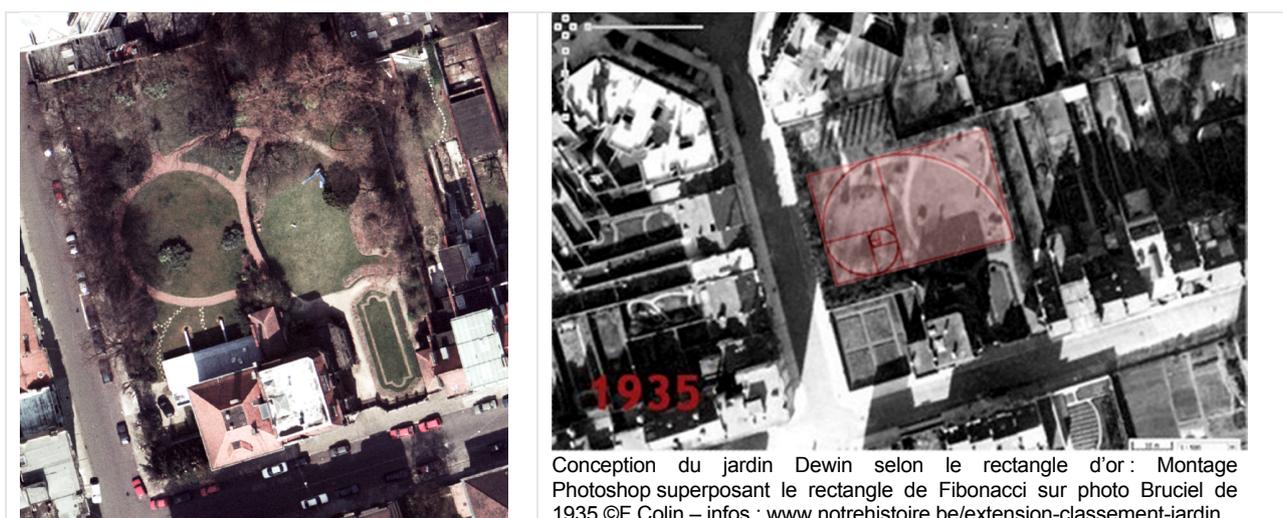
Chambre 3: 40m²

- 2ème étage : surface utile : environ 65 m2 comprenant 4 pièces



3.2. Le jardin, 33 et 35 rue Meyerbeer

Conçu à l'origine comme un ensemble cohérent, le jardin dans sa totalité est indissociable de la Villa. S'étendant sur plus de 30 ares, il est remarquable non seulement par sa superficie mais également par son tracé original dont la composition est conçue sur base du Nombre d'Or et selon les suites de Fibonacci⁴. Il est possiblement attribuable à JB Dewin lui-même, réalisant ainsi une « œuvre d'art totale », dans la lignée de l'Ecole du Jardin Pittoresque. Le chemin de promenade est toujours existant et ne demande que peu de travail pour le rendre à nouveau visible et praticable.



Du point de vue environnemental, ce vaste jardin présente une valeur biologique inestimable : son sol et sa végétation sont préservés depuis plus de 100 ans et son volume vert actuel est de 30000m³. L'ensemble forme un écosystème équilibré et précieux grâce à la richesse de sa biodiversité : sa faune est composée entre autres de nombreuses espèces d'oiseaux, répertoriés sur le site de Natagora. Sa flore est composée de 39 arbres à hautes tiges centenaires (dont un merisier classé arbre remarquable) et de nombreux arbustes et plantes mellifères. La roseraie compte environ 250 plants de rosiers centenaires eux aussi. L'ensemble rend à la collectivité des services inestimables en terme de filtration de l'eau, d'assainissement de l'air, de diminution du bruit, de rafraîchissement de l'air et d'ombrage en été.

⁴ Système utilisé dès l'Antiquité par les architectes paysagistes pour édifier les proportions harmonieuses des jardins

3.3. La maison, 35 rue Meyerbeer

La maison mitoyenne de la Villa Dewin a été construite en 1951 par l'architecte Charles Dewys pour le fils de la famille Danckaert. Même si son intérêt architectural est moindre, elle présente cependant d'autres qualités. Elle offre une surface habitable utile de 242 m² répartis sur 2 niveaux d'occupation : le rez-de-chaussée comprend un vaste living, une cuisine et des toilettes. Le 1^{er} étage comprend 6 chambres et est surmonté d'un grenier. Le sous-sol comprend une piscine ouverte sur le jardin.

Comme la Villa Dewin, son bon état intérieur et le bon fonctionnement de ses installations (chauffage, électricité) permettent une occupation immédiate, moyennant quelques travaux de rafraîchissement.



IV. Proposition d'occupation du site

4.1 La Villa Dewin

Le projet propose de regrouper au sein de la Villa Dewin des associations qui ont des activités en lien avec la promotion du patrimoine architectural bruxellois, leur offrant ainsi un lieu de travail représentatif et symbolique de leurs activités et un espace de rencontre.

Le rez-de-chaussée pourrait accueillir les visiteurs avec un centre d'information sur la période art déco et / ou devenir un espace d'exposition qui présenterait des objets et des pièces de mobilier provenant de collections publiques ou privées ne disposant pas d'espaces de présentation suffisants.

Les étages pourraient servir de bureau pour le personnel des associations (environ 10 à 15 postes de travail).

Les associations considérées sont : *Explore Brussels, Arkadia, Arau, Bruxelles Bavard, Brussels Art Deco Society, Korej, Docomomo, Provelo, ARCHistory, Le Cercle d'Histoire de Bruxelles, Modernista,....* (cfr tableau annexe 1). Certaines d'entre elles ont été contactées et ont formellement confirmé leur intérêt.

Ces associations sont actuellement cofinancées par les compétences tourisme, patrimoine – urbanisme de la RBC, et pour certaines avec l'appui du gouvernement de la communauté française ou de la COCOF et / ou du Gouvernement flamand et/ou de la VGC. Les locaux qu'elles occupent ne sont pas à l'image du patrimoine bruxellois qu'elles présentent. En ce sens, la villa participerait efficacement à la valorisation de l'image de Bruxelles.

Les revenus qu'elles consacrent actuellement aux loyers pour leur espace de travail pourraient être réaffecté aux coûts nécessaires à l'entretien de la villa.

4.2 Le jardin d'origine dans son intégralité

Le jardin de la villa, classé et restauré selon son tracé original, pourrait recevoir les visiteurs qui se rendent au centre ainsi que des promeneurs qui y trouveraient un havre de paix et un lieu privilégié pour observer la richesse de sa faune et de sa flore.

Ouvert au public, les promeneurs pourraient y recevoir des informations botaniques (cfr. Parc Tenbosch) afin de les sensibiliser à la biodiversité ainsi qu'à l'urgence et à la manière de la préserver.

Il pourrait accueillir un projet citoyen axé sur la préservation de la nature, qui serait géré de manière participative, et impliquerait entre autres les riverains et les écoles du quartier.

Ceux-ci pourraient assurer l'entretien courant du jardin, comme c'est déjà le cas actuellement (taille des rosiers, plantations ornementales,...) alors que les aspects de l'entretien qui exigent la mise en œuvre de techniques spécialisées serait du ressort de Bruxelles-Environnement.



Des écoles d'architecture paysagiste pourraient également y être associées. Différentes activités artistiques pourraient y avoir leur place (expositions d'œuvres d'art, activités de conte et théâtre,...)

4.3 La maison du 35 rue Meyerbeer

Cette maison, grâce aux vastes espaces qu'elle offre, pourrait devenir :

- soit un lieu en lien avec le projet de la Villa Dewin, qui abriterait des espaces pédagogiques et de formation, des espaces pour des artistes en résidence, une bibliothèque, un centre de recherche sur l'architecture des jardins, ainsi que les équipements d'accueil qui n'auraient pas leur place dans la Villa classée. Il pourrait devenir un lieu d'échange et de rencontres autour des questions patrimoniales en perspective avec les cultures architecturales contemporaines.⁵
- soit un espace didactique et de partage d'information sur le développement durable et la préservation de la Nature en ville (bibliothèque, espace participatif, conférences, ateliers,...).
- soit un tiers-lieu, favorisant les rencontres et l'activation des ressources locales autour d'un projet citoyen participatif et ouvert, en impliquant les habitants, les écoles du quartier,....
- soit un lieu spécifique correspondant aux besoins identifiés par la Commune de Forest, et éventuellement celle d'Uccle vu la proximité.

Ces options ne doivent toutefois pas déterminer le projet d'affectation de la villa Dewin elle-même, et réciproquement.

⁵ à l'image , par exemple, du centre d'architecture *Arc en rêve* de Bordeaux, <https://www.arcenreve.eu>

Conclusion

Cette note propose le rachat du site Dewin dans sa totalité par les pouvoirs publics (Région et Commune,...) de manière à préserver et réhabiliter cet ensemble art déco hors du commun.

Les exemples d'acquisition et de réhabilitation d'hôtels particuliers par les pouvoirs publics tels que l'Hôtel Autrique à Schaerbeek, la Maison Horta et l'Hôtel Hannon à Saint Gilles et bien d'autres ont montré à quel point cela a contribué à la fois à l'attractivité patrimoniale et touristique de la ville ainsi qu'à sa cohésion sociale autour de projets partagés. De nombreuses associations organisent régulièrement des biennales sur l'art nouveau/art déco soutenues par la Région dont le succès démontre la pertinence de ce genre d'investissement. Les rassembler au sein d'un ensemble patrimonial d'exception ne pourrait que renforcer cette attractivité. La Villa Dewin consacrerait donc son activité au patrimoine art nouveau - art déco- moderniste.

Le jardin aurait pour double vocation de témoigner de l'art des jardins de l'entre-deux-guerres en lien étroit avec la Villa et de sensibiliser à la richesse de sa biodiversité ainsi qu'à sa préservation. Le classement du jardin d'origine dans sa totalité faciliterait par ailleurs son acquisition et permettrait ainsi la pérennisation du site et son ouverture au public, ce qui, dans ce quartier densément habité, répondrait aux besoins des citoyens en terme de renforcement des liens sociaux et de contact avec la nature.

Selon l'ambition donnée au projet, la maison du 35, quant à elle, pourrait devenir un lieu d'échange innovant autour de questions patrimoniales, architecturales et/ou environnementales, abriter un projet citoyen participatif ou un projet communal.

Cet ensemble à haute valeur patrimoniale serait ainsi valorisé et formerait un pôle culturel et environnemental attractif, cohérent et ouvert. Il deviendrait un lieu de rencontre et de convivialité ainsi qu'un lieu de transmission et de recherche, dialoguant entre le passé et le futur.

Comité du Quartier Meunier asbl - Forest

Siège social : Rue de la Mutualité 21 – 1190 Forest - Contact : quartiermeunier@gmail.com
<http://www.notrehistoire.be> - Facebook : Constantin Meunier – Groupe Fb : Forest – Quartier Meunier- Notre Histoire - Twitter : ClassementOui - Instagram : quartier.meunier

Annexe 1 : Associations considérées pour le projet

	Explore Brussels	Arkadia	Bruxelles Bavard – Brussel Babbelt	ARAU	Do.co.mo.mo Belgian Committee for documentation and conservation of buildings, sites and neighbourhoods of the modern movement
Forme juridique	asbl	asbl	asbl	asbl	vzw - asbl (2 entités)
Activités	visites guidées (cadre, logistique et communication, formation) Organisation de biennales et festival (Banad BBEA, BB Neoclassic)	Conférences, visites guidées (contenu), projet pédagogique (co-organisateur de Banad BBEA, BB Neoclassic)	visites guidées (co-organisateur de Banad BBEA, BB Neoclassic)	Planification urbaine, analyses et études, séminaires, visites guidées, (co-organisateur de Banad BBEA, BB Neoclassic)	Visite guidée, centre de documentation
Financement	RBC – tourisme / Visit Brussels, RBC – égalité des chances, Ville de Bruxelles, loterie nationale	Bruxelles Environnement, Bruxelles Mobilité, RBC - Urban, Ville de Bruxelles, FWB – cellule architecture,	RBC – tourisme / Visit Brussels, VR - Toerisme Vlaanderen	Cotisation membres, FWB (éducation permanente), COCOF (éducation permanente)	RBC - Urban, VR - Agentschap Onroerend Erfgoed, (VGC, FWB ?)
Direction	Julien Staszewski	Karin Vermeire	Dominika Figini Kasprzyk	Marion Alecian	Marc Dubois
ETP	6	3	1	8	1
Surface bureau					
Adresse exploitation	405 avenue Brugmann - 1180 Bruxelles	10 rue de Namur – 1000 Bruxelles	12 rue des Thuyas - 1170 Bruxelles	Rue du Midi 165 – 1000 Bruxelles	44 avenue Kersbeek – 1190 Bruxelles
Site web	https://explore.brussels/fr/	https://arkadia.be/	https://www.bruxellesbavard.be/fr/accueil	https://www.arau.org/fr/	https://docomomo.be/

	Brussels Art Deco Society	Korei Guided tours	Pro Velo	Le Cercle d'Histoire de Bruxelles	Modernista
Forme juridique	asbl		asbl	asbl	asbl
Activités	Centre de documentation, visites guidées, conférences	Visites guidées, <i>Brussels Biennale of Modern Architecture</i>	Visites guidées à vélo, (co-organisateur de Banad BBEA, BB Neoclassic)	Centre de documentation Revue trimestrielle, Conférences et Visites guidées	Développement d'outils de communication pour promouvoir le modernisme
Financement	Cotisations membres			Ville de Bruxelles / Echevinat Culture FW-B COCOF	Subsides Urban
Direction	Cecile Dubois	Wim Tielemans/ Catherine Dardenne	Marie Secretant	Jean-Jacques De Gheyndt	Jacinthe Gigou
ETP				5	
Surface bureau				75 m2	
Adresse		Place du Samedi, 6 1000 Bruxelles	Rue de Londres 15 1050 Bruxelles	Chssée de Wavre 517-519 1040 Bruxelles	
Site web		www.korei.be	www.provelo.org	www.cehibrux.be/	https://www.instagram.com/modernista.be

Arkadia est membre fondateur d'Explore Brussels. Arkadia et Explore Brussels organisent conjointement Brussels Art & Art Deco Festival (BANAD), la Brussels Biennale of Eclectic Architecture (BBEA) et la Brussels Biennale of Eclectic Neoclassic (BBN)



LA VILLA DANCKAERT

La villa Danckaert, située dans la rue Meyerbeer 33 à Forest, fut érigée en 1922 selon les plans de l'architecte Jean-Baptiste Dewin (1899-1945).

Au cours de sa carrière impressionnante, qui a duré 40 ans, Dewin nous a légué une œuvre volumineuse et variée, qui a exercé une influence durable sur l'environnement urbain bruxellois. Plusieurs réalisations de l'architecte font aujourd'hui partie du patrimoine classé de la Région bruxelloise. Connu comme l'architecte de la maison communale de Forest, Dewin s'est également consacré à l'architecture hospitalière. Mais il est toujours resté attentif à l'architecture résidentielle, ce dont témoignent plusieurs maisons de maître et villas remarquables.

Le donneur d'ordre de la villa, Jean Danckaert, était un ingénieur industriel bruxellois qui possédait une usine prospère à Anderlecht, servant à la production de machines et d'outils. Comme pour d'autres édifices de l'entre-deux-guerres, Dewin a opté pour une composition de façade extrêmement soignée, exécutée dans un mélange de briques rouges et de pierre bleue et égayée par ci et par là par de la ferronnerie décorative et des vitrages teintés. La typologie comme maison trois façades implantée de manière originale au sein d'une rangée de maisons mitoyennes confère à cet édifice un caractère plutôt monumental, à mi-chemin entre la maison de maître et la villa campagnarde. Ce caractère est renforcé par l'implantation soignée du grand jardin.

Le bien est un témoin remarquable de la manière dont se logeait la haute bourgeoisie industrielle, qui a permis la richesse de Bruxelles et la grande diversité de son architecture de l'entre-deux-guerres.

Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale entamant la procédure de classement comme monument le 02 juillet 2015.



DE VILLA DANCKAERT

De villa Danckaert gelegen Meyerbeersstraat 33 te Vorst, werd opgetrokken in 1922 naar ontwerp van de architect Jean-Baptiste Dewin (1899-1945).

In de loop van een indrukwekkende 40-jarige carrière ontwikkelde Dewin een omvangrijk en verscheiden oeuvre dat een blijvende invloed heeft uitgeoefend op de Brusselse stedelijke omgeving. Meerdere verwezenlijkingen van de architect behoren vandaag tot het beschermde erfgoed van het Brussels Gewest. Bekend als de ontwerper van het gemeentehuis van Vorst, legde Dewin zich ook toe op de ziekenhuisarchitectuur. Daarnaast besteedde hij steeds veel aandacht aan de residentiële architectuur, waarvan meerdere opmerkelijke herenhuizen en villa's blijf geven.

De opdrachtgever van de villa, Jean Danckaert, was een Brusselse ingenieur en industrieel, eigenaar van een succesvolle fabriek voor de productie van machines en werktuigen gelegen in Anderlecht. Net als in andere bouwwerken uit het interbellum koos Dewin voor een uiterst verzorgde gevelcompositie uitgevoerd in een mengeling van rode baksteen en blauwe hardsteen, hier en daar verlevendigd door decoratief ijzerwerk en gekleurde glasramen. De typologie als driegevelwoning die op originele wijze ingeptant is in een roolijn gevormd door rijhuizen verleent een eerder monumentaal karakter aan het bouwwerk, dat het midden houdt tussen herenhuis en landelijke villa. Dit karakter wordt versterkt door de verzorgde aanleg van de uitgestrekte tuin.

Het goed is een opmerkelijke getuige van de woonwijze van de hogere, industriële burgerij die de rijkdom van Brussel en de grote verscheidenheid van haar interbellum architectuur mogelijk maakte.

Besluit van de Brusselse Hoofdstedelijke Regering tot instelling van de procedure tot bescherming als monument van de 02 juli 2015.

